

# Communiqué

## *Assemblée des délégués de l'Interprofession du Gruyère*

---

9 avril 2008

L'Interprofession du Gruyère a tenu son assemblée de printemps préluce régulièrement à la négociation des prix. Compte tenu des conditions définies par les acteurs de la filière au mois de novembre dernier, il a été décidé de maintenir celles-ci pour l'année laitière à venir.

L'assemblée des délégués a, après analyse des incertitudes du marché, (conséquence des augmentations de prix, taux de change défavorable), décidé de maintenir également les quantités à produire à 100 %. Vu la situation encourageante des stocks, il a toutefois été donné la possibilité au comité de modifier cette quantité dans le courant de l'année.

Par l'adoption des autres conditions de mise en marché, l'assemblée des délégués a renforcé les critères de qualité afin de garantir au Gruyère AOC sa pleine place sur le marché.

L'assemblée des délégués a en outre regretté que les dossiers pour la défense du Gruyère AOC n'avancent pas plus vite. En effet, depuis le dépôt du dossier à Bruxelles, en juin 2007, à part un accusé de réception, la reconnaissance semble faire du surplace.

L'Interprofession du Gruyère en appelle aux autorités fédérales afin de faire son possible pour que ce dossier ne s'enlise pas.

Dans le même temps, l'Interprofession du Gruyère ne peut toujours pas comprendre que tout le système de répression des fraudes n'ait pas plus de cohérence comme le prescrit la Loi sur l'Agriculture. A ce titre, elle ne peut que saluer la prise de position récente des chimistes cantonaux qui demandent rapidement la mise en place d'un office coordonné de la protection du consommateur.

Ainsi l'année 2008 ne manquera pas de défis pour l'Interprofession du Gruyère dont l'un des plus importants sera de maintenir voire d'accroître les positions sur le marché.

C'est dans cet espoir tourné vers l'avenir qu'il faut voir la démarche entreprise sur le territoire français où un nouveau spot TV est en cours de diffusion pour démontrer dans ce grand pays du fromage ce qu'est réellement le Gruyère AOC suisse.

Tous ces différents sujets seront assurément repris lors de la prochaine assemblée statutaire du 25 juin prochain au travers du rapport annuel et des comptes.

Contact : Philippe Bardet  
Natel : 079/317.82.61